p.a.2 M. Schneuwly, archiviste Fribourg

DIXIÈME ANNÉE — N° 35 | En avant la Grue! | SAMEDI 2 MAI 1891

LA GRUYÈRE

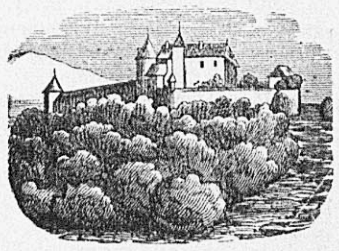

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr. ; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent. ; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 1er mai 1891.

L'AMNISTIE

Plusieurs organes de la presse suisse manifestent le désir que l'amnistie soit accordée aux principaux auteurs de la révolution tessinoise de septembre dernier. Ils invoquent, pour justifier cette manière de voir, diverses considérations plus ou moins philosophiques, politiques et juridiques.

Tous sont animés d'un esprit de solidarité très louable, auquel nous nous associons pleinement, envers les « septembriseurs », expression si chère à notre confrère de *la Liberté*. Et, cependant, avec la franchise et l'impartialité que nous avons toujours eues et que nous aurons toujours, nous déclarons que nous ne sommes pas de leur avis.

Une insurrection s'est produite au Tessin le 11 septembre. Ce fait constitue chez nous, en Suisse, une infraction à la loi, une démonstration illégale, une revendication légitime, dans le cas particulier, mais qui dépasse la mesure des moyens de défense et de protestations mis à la disposition du citoyen et des partis politiques. Ce soulèvement, auquel nous avons applaudi, sans vouloir faire, cela va sans dire, allusion à la mort du malheureux Rossi, est un acte répréhensible, de par la loi formelle. Il faut donc que ceux qui l'ont violée viennent répondre, devant la justice, du crime ou du délit commis.

Mais il y aura la question des responsabilités qui jouera le grand rôle dans cette affaire. Les éminents défenseurs des accusés sauront insister sur ce point.

Les autorités fédérales, par leur indifférence et leur négligence ; le gouvernement du Tessin, par son intolérance et son autoritarisme, chargés tous deux de faire respecter l'ordre et de protéger les droits des minorités opprimées, sont responsables. Dans ce cas, nos amis du Tessin sont assurés de l'impunité. Dans le cas contraire, ils sont coupables et méritent d'être punis.

C'est donc pour faire établir ces responsabilités, d'une part, ou cette culpabilité, de l'autre, que nous demandons qu'un jugement soit rendu.

Du reste, nous avons confiance en ceux qui composeront ces assises fédérales. Le patriotisme et la raison leur diront que la clémence est, en matière politique, la plus efficace et la plus prudente des répressions.

NOUVELLES SUISSES

Assises fédérales. — Lundi, à Lausanne, en présence de M. Scherb, procureur général de la Confédération, la chambre criminelle du Tribunal fédéral a tiré au sort 54 jurés pris dans le troisième district des assises fédérales, soit dans les cantons d'Argovie, Zurich, Schaffhouse, Thurgovie, Zoug, Schwytz et Unterwald.

Le procureur général en a éliminé 20, les accusés 20 aussi ; les 14 restants formeront le jury fédéral. Eventuellement, l'élimination peut se faire par tirage au sort.

Les asssises fédérales sont convoquées pour le 29 juin à Zurich.

Traités. — Les représentants de la grande industrie et de l'agriculture sont convoqués pour le 4 mai à une conférence avec MM. Hammer et Cramer-Frey, délégués de la Suisse pour les négociations du traité de commerce avec l'Autriche.

Les représentants de la petite industrie sont convoqués pour le 8 mai.

Fonds Winkelried. — En 1890, le Fonds Winkelried s'est augmenté par suite de dons et legs d'une somme de 95,636 fr. 84.

Le poète Gottfr. Keller a légué une somme importante au Fonds Winkelried, mais son testament a été attaqué par les héritiers. Ces derniers ont été déboutés, il est vrai, de leurs prétentions, mais l'affaire n'est pas encore définitivement liquidée.

Monument de Guillaume Tell. — Le Conseil fédéral a alloué une subvention de 50 % pour le monument de Guillaume Tell à Altorf.

Zurich. — Lundi a eu lieu à Zurich une réunion de délégués des sociétés d'agriculture de la Suisse orientale et centrale ; elle a décidé de protester auprès du Conseil fédéral contre le fait qu'aucun agriculteur n'a été désigné pour suivre aux négociations pour les traités de commerce. En cas de refus du Conseil fédéral d'en nommer un, une demande de referendum contre le tarif douanier sera immédiatement lancée.

— M. le colonel Wirz, dans une séance du Grand Conseil de ville, a déposé une motion invitant la municipalité de Zurich à étudier la question de construction d'un édifice destiné à recevoir le Musée industriel et l'Ecole des Arts industriels, au cas où Zurich n'obtiendrait pas, en juin, le Musée national. Le Conseil a adopté cette motion à l'unanimité, et M. Pestalozzi, syndic de Zurich, a déclaré qu'il serait procédé immédiatement aux études demandées.

— Le Conseil communal de Zurich propose d'accorder à M. Fierz-Landis, le financier bien connu, la bourgeoisie d'honneur en reconnaissance de ce qu'il a fait pour le développement de la ville de Zurich. M. Fierz-Landis a fait don à Zurich de son château de Schwandegg et des collections qu'il renferme.

Glaris. — La grande fabrique de tissus Enge à Engi (Vallée de la Sernft) a été détruite par un incendie.

Une centaine d'ouvriers sont sans travail par suite de ce désastre.

Vaud. — Ste-Croix sera sous peu éclairé à la lumière électrique, au moyen d'un câble et de la force de la rivière « Le Buttes ».

— L'idée mise en avant par un correspondant de la *Feuille d'avis de Lausanne* pour l'érection d'une statue au major Davel prend de la consistance. A vrai dire, elle n'est pas nouvelle ; mais, cette fois, on peut espérer n'en pas rester aux propositions. M. l'avocat Favey a demandé à la Municipalité de s'en occuper. D'autre part, un comité est en voie de formation et plusieurs mille francs seraient déjà souscrits. Enfin, un grand nombre de personnes ont voulu vérifier, dimanche, l'exactitude des assertions de M. le peintre Vuillermet, et, autour de l'arbre commémo-

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 7

LE DRAPEAU

PAR

JULES CLARETIE

Fougerel repartit aussitôt. Il avait hâte, en agissant, en recherchant le mouvement et la lutte, de secouer la tristesse profonde qui s'était emparée de lui.

Lorsque, au détour de la route, Fougerel vit disparaître, derrière un pli de terrain, la haute masse du *Dom* inachevé, il ne put s'empêcher d'éprouver ce serrement de cœur qui vous saisit lorsqu'on laisse derrière soi un coin de terre adoré.

Il avait regardé longtemps l'entassement des maisons, les flèches des églises, les ponts immenses jetés sur le vieux Rhin, et, dans ce tas de logis inconnus, de pierres et de rues, il cherchait toujours à deviner l'emplacement silencieux où dormait Malapeyre.

Puis Cologne s'effaça au loin.

Il répétait machinalement : « Cologne !... Venir mourir à Cologne ! »

Et cette ville étrangère lui paraissait à la fois haïssable amie, car elle lui prenait — mais lui gardait aussi — la moitié de son cœur.

V

Puissance de l'idée fixe, de la volonté, de l'acharnement à un devoir ! Fougerel, à mesure que la petite diligence, étouffante et cahotée, qui l'emportait vers la Prusse, avançait, Fougerel ne songeait plus qu'à l'œuvre insensée qu'il voulait tenter, et il lui semblait que Malapeyre était toujours à ses côtés pour lui dicter sans cesse le mot d'ordre : Au drapeau !

Arrivé à Berlin, Fougerel se sentit pris de colère, devant cette capitale à l'aspect de caserne, pleine de soldats corrects et d'officiers insolemment élégants, ville de résidence, de caporaux et de courtisans. Dès le premier jour, il prit des informations pour savoir comment on pouvait aller à Potsdam.

On lui indiqua l'heure à laquelle partait la diligence, et le lieu où il pourrait la prendre. Un interprète débattit pour lui avec le cocher le prix voulu, aller et retour. Fougerel ne se souciait plus de converser avec des Allemands ; il éprouvait une sorte de rage à entamer ces dialogues où il ne se faisait point comprendre. Le lendemain matin, rasé de frais, ganté, sanglé comme un jour de revue (et c'était un jour de bataille), le capitaine Fougerel partit pour Potsdam, où — enfin ! enfin ! il allait se trouver dans quelques heures.

Il avait la fièvre ; il fredonnait en lui-même un refrain de sa jeunesse ; il avait l'impatience de l'homme qui touche à la minute décisive de sa vie. Il pensait à Malapeyre aussi ; il regrettait jusqu'au profond de l'âme qu'il ne fût point là, à ses côtés.

Pauvre ami, c'eût été sa grande joie !

Car il ne doutait pas, chose singulière, que le drapeau du régiment ne fût bientôt à lui. C'est un privilège de l'extase qu'elle rend tangible une impossibilité.

Il ne se demandait même point comment il ferait pour atteindre le drapeau, pour l'arracher à l'ennemi, pour l'emporter. Il était certain que le drapeau lui appartiendrait. Il le sentait déjà, pour ainsi dire, entre ses mains, et la soie frissonnait par avance sous ses baisers. Ce n'était pas à un combat que semblait marcher cet amant du devoir, mais à un rendez-vous d'amour.

Il éprouva pourtant une émotion profonde et grave lorsque, la voiture s'arrêtant, le conducteur jeta ce nom :

— Potsdam !

Potsdam ? C'était donc là !

Il ne savait de toute la langue allemande que le nom de l'église où se trouve, dans cette ville solennelle et régulière, ornée d'arcades, de palais, de statues, le tombeau de Frédéric le Grand, la Garnisons-Kirche. Un passant la lui indiqua du doigt.

La Garnisons-Kirche, à Potsdam, nue et grise, comme toute église protestante, n'aurait rien de remarquable à coup sûr, si elle ne contenait le tombeau du grand Frédéric. C'est un temple froid et clair, avec des bancs et des galeries de bois, des murs sans ornements, des verrières sans couleurs. Quelque chose comme une église de campagne. Seul le cercueil du roi emplit de gloire ce lieu sans grandeur. Il est de plain-pied avec le visiteur, ce tombeau devant lequel s'arrêta le vainqueur d'Iéna, pensif et satisfait. Au milieu de l'église, dans un caveau factice en forme de chapelle, le tombeau

ratif, on s'est promis de vouloir que, le 24 avril 1892, un modeste monument s'élève en lieu et place du jeune peuplier patriotique.

La *Revue* va plus loin et ouvre dès aujourd'hui la discussion sur l'emplacement de la statue de Davel; elle propose la place de la Palud.

Neuchâtel. — Dimanche soir, 26 avril, un jeune homme, Jean Gerber, âgé de 29 ans, a été tué sur la voie du chemin de fer régional, à Travers. Il doit être tombé du train arrivant à Travers à 8 h. ½ du soir. Il laisse une veuve sans enfants.

— Une femme, dont l'identité n'est pas encore établie, a été tuée mardi soir au Régional Ponts-Sagne, au-dessus du passage à niveau de la rue du Grenier.

Genève. — Un terrible accident est survenu dimanche soir entre Veigy-Foncenex. Mlle Maria Hugon, demoiselle de magasin, s'était rendue avec son fiancé et quelques autres personnes à la vogue de Veigy.

Au retour, ces jeunes gens prirent le train de 7 h. 55 du soir. Mlle Hugon, qui se trouvait dans la première voiture, voulut, pendant le trajet, passer dans la voiture suivante. Elle tomba si malheureusement entre les deux vagons que le corps fut jeté sous les roues; le choc fut si violent que l'une des voitures sortit de la voie.

Au premier moment, tous les spectateurs de cette scène navrante perdirent la tête. Le corps fut retiré et placé dans une des voitures; personne ne songea à appeler un médecin, ni à faire transporter Mlle Hugon dans une maison le long de la route.

Mlle Hugon fut donc conduite à Genève, mais en y arrivant elle avait cessé de vivre. Elle était âgée de 21 ans.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — La conférence socialiste de Rouen a adopté un ordre du jour invitant le gouvernement à commencer avec les gouvernements étrangers les négociations pour la journée de 8 heures

Italie. — De nouvelles arrestations anarchistes ont eu lieu à Naples pour rassurer la population napolitaine, qui est réellement prise de panique et attend la journée du 1er mai avec effroi.

Le nombre des individus arrêtés dépasse 40; ils sont inculpés d'avoir répandu un manifeste invitant les soldats à la désobéissance aux ordres de leurs chefs.

— On télégraphie du Gênes qu'une fabrique de dynamite située près de Millesimo et appartenant à un particulier a sauté mercredi. Cinq jeunes ouvrières ont été tuées ; il y a eu beaucoup de blessés.

Angleterre. — Les ouvriers anglais ont décidé de ne pas manifester le 1er mai. Ils renvoient la manifestation à dimanche et tiendront ce jour-là un meeting monstre à Hydepark.

Etats-Unis. — Un incendie a détruit la gare et quinze maisons à Chattancoga. Les dégâts sont évalués à un million de dollars.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 29 avril.* — On arrête le texte du projet de loi soumis au Grand Conseil concernant l'abaissement du prix du sel.

— On approuve les comptes de l'Université et du Collège Saint-Michel pour l'exercice de 1890.

— Le règlement des sapeurs-pompiers de la commune de Vuadens est approuvé.

— On alloue une subvention à la Société fribourgeoise des sciences naturelles pour la publication d'un ouvrage intitulé : *Guide du botaniste dans le canton de Fribourg*, de MM. les chanoines Cottet, à Gruyères, et F. Castella, à Romont.

Examens d'apprentis et exposition professionnelle.

Ainsi que nous l'avons annoncé, les examens d'apprentis ont eu lieu le 20 avril dans 25 ateliers de Fribourg, et jeudi 23, à l'Abattoir pour les bouchers. L'Union suisse des Arts et Métiers a délégué M. Boos-Jegher, directeur de l'Ecole féminine d'art et d'industrie, de Zurich. Il a parcouru dans la matinée tous les ateliers et s'est assuré que les examens sont faits sérieusement, plus sérieusement même qu'ailleurs, a-t-il déclaré, car on fait à Fribourg un grand pas en procédant aux examens professionnels dans les ateliers.

L'après-midi a eu lieu l'examen des apprentis sur les branches scolaires : composition-écriture, calcul, comptabilité, dessin.

Le soir, à 8 h., sous la présidence de M. L. Genoud, au local de la Société des Métiers, une réunion d'experts, pour les examens du jour.

Nous avons eu le plaisir de constater que tous se déclarent satisfaits. Au point de vue professionnel, il y a du progrès; l'examen scolaire démontre aussi une grande amélioration dans toutes les branches. Aussi M. Jegher a-t-il félicité la Société des résultats obtenus; il a exprimé, au nom des Arts et Métiers suisses, le désir de voir les écoles professionnelles et les cours professionnels du soir de plus en plus fréquentés; il voudrait aussi voir le dessin enseigné dans toutes les écoles.

M. Collaud, instituteur, a constaté que les élèves sortis les derniers des écoles de la ville se sont bien perfectionnés grâce aux cours du soir. Il termine en disant que l'un des meilleurs moyens de relever l'industrie et les métiers, c'est que les patrons s'occupent de leurs apprentis et les considèrent comme faisant partie de leur famille.

M. Claude Winkler déclare que l'Ecole des tailleurs de pierre s'est distinguée. Les réponses des apprentis ont été très justes, et ils ont travaillé avec adresse et beaucoup d'entrain. Il fait une proposition, c'est que les examens professionnels durent 3 jours, à partir de l'année prochaine. Cette proposition étant appuyée par un bon nombre d'experts, la Commission des apprentissages en examinera la réalisation.

Nous engageons vivement nos lecteurs à visiter nombreux l'exposition professionnelle qui est ouverte à la Grenette. La finance d'entrée, 30 centimes, est destinée à augmenter le fonds cantonal des apprentissages et à accorder des primes aux apprentis.

Ajoutons pour terminer que la ville de Romont avait envoyé un délégué, M. Ph. Clément, le *Gewerbeverein* de Morat deux délégués : MM. Spinnler, brasseur, et Liechti, serrurier; Domdidier, M. Dubey, député. *(Communiqué.)*

Examens d'apprentis et exposition professionnelle. — La clôture des examens d'apprentis aura lieu à la Grenette, à Fribourg, dimanche prochain, 3 mai, à 4 ½ heures de l'après-midi. Distribution des primes et des diplômes. MM. les délégués des communes, les experts, les patrons, les apprentis voudront bien y assister. L'exposition professionnelle de la Grenette restera ouverte encore lundi 4 mai pour la dernière fois, de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 h. *(Communiqué.)*

Exposition industrielle cantonale à Fribourg, 1891. — Nous croyons devoir rappeler à MM. les délégués des communes et des sociétés, ainsi qu'aux chefs d'industrie, que l'assemblée préparatoire est fixée sur dimanche prochain, 3 mai, à 2 h. précises, à la Brasserie Peier, 1er étage, à Fribourg. *(Communiqué.)*

GRUYÈRE

Rapport annuel *du Comité de la Société de secours au décès du district de la Gruyère, présenté à l'assemblée générale des sociétaires.*

Messieurs,

Nous venons, conformément aux calculs, vous renseigner sur la marche de notre Société pendant l'année 1890.

Nous avons eu le regret de perdre par la mort 5 membres actifs qui sont les suivants :

Cyprien Dupasquier, facteur; Jules Sottaz, boucher; Jean Morel, négociant, à Bulle; Félix Corboz, à La Tour; Meinrad Buchs, à La Tour.

Les parents de ces sociétaires décédés ont touché la somme de 645 fr. 05.

La mort nous a ravi aussi deux membres passifs : M. le préfet Duvillard, auquel il n'a pas été donné de nous aider longtemps de son généreux appui et Mme Catherine Wæber qui, le jour de la fondation de notre société, le 16 mai 1886, sollicita l'honneur d'en être la marraine.

Nous avons eu, par contre, le plaisir de recevoir 7 nouveaux sociétaires : comme membres passifs : MM. Julien Pittet-Vienny et Léon Clerc; comme membres actifs : MM. Schindler, directeur; Albert Demierre, dentiste; Louis Gapany; Léon Genoud; Antonin Heimo.

Deux sociétaires ont été radiés pour défaut de payement des cotisations.

Notre comité a eu 4 séances consacrées à la vérification des pièces justificatives pour l'obtention des secours, aux admissions et enfin et surtout aux retardataires qui se font trop souvent et trop longtemps tirer l'oreille pour le payement de leurs cotisations.

Nous usons de patience et d'indulgence, mais le dernier mot doit rester aux statuts.

Il y a, en général, chez les retardataires, moins de mauvais vouloir que de négligence; mais en certains cas, heureusement rares, il semble que les sentiments du devoir et de l'amour-propre tendent à s'émousser, car, recevant à plusieurs reprises des avis de payement, ces sociétaires restent impassibles et n'en tiennent aucun compte.

Si l'un ou l'autre, à la réception d'une carte de rembours de cotisation, n'était momentanément pas en mesure de l'acquitter, il devrait au moins écrire sur la carte refusée quelques mots indiquant le motif du refus ou demander un terme au Comité qui s'empresserait de l'accorder.

Au 31 décembre 1889, notre société comptait 10 membres passifs dont 3 dames et 136 membres actifs dont 2 dames.

---

d'aspect noir, en étain, sans ornements, apparaît, faisant face au cercueil paternel, à travers la grille de fer qui le sépare de l'église et de l'accès du public. Jadis figuraient là l'épée et des décorations de Frédéric le Grand. Napoléon, en 1806, les fit emporter. Et comme un des siens lui conseillait de mettre à son côté l'épée du grand Frédéric : « Imbécile ! répondit l'empereur, blessé dans sa vanité. A quoi bon ? J'ai la mienne ! »

La Prusse a fait à son roi des trophées de nos drapeaux. Deux trophées d'étendards captifs ornent la chaire ou chapelle de marbre qui surmonte le sépulcre royal.

Au-dessus de cette chapelle, une sorte de galerie s'élève, dominant le tombeau; on y parvient à droite et à gauche par un escalier, et, arrivé à la galerie, on aperçoit alors au-dessous de son regard les dalles noires et blanches de l'église, la grille qui s'ouvre sur le caveau du roi, les deux faisceaux de drapeaux de la Grande-Armée, aux couleurs fanées, aux franges déchirées par les balles, et qui pendent, carrés, à leurs hampes bleuâtres. Les plis poudreux de ces étendards des grandes guerres arrivaient alors jusqu'à la portée de la main des visiteurs. Depuis quelques années, une sorte de balustrade en sépare davantage le public. En se penchant sur la galerie, on pourrait cependant encore toucher cette soie déchirée, déchiquetée dans le combat, et qui répand comme une odeur de salpêtre et de poussière. Ces trophées des victoires de Blücher étendent ainsi leur ombre sur le sommeil du roi philosophe. Les petits-neveux du vainqueur des Rosbach témoignent de leur haine contre les vainqueurs d'Iéna.

Tout cœur français se sentirait durement frappé à la vue de ces drapeaux, arrachés aux mains crispées des morts de Waterloo. En entrant dans la Garnisons-Kirche, Fougerel pâle, contenant, sous une froideur feinte, l'émotion la plus atroce qu'il eût ressentie de sa vie, avança lentement, les veines glacées, et tout d'abord ses yeux s'arrêtèrent sur le tableau des médaillés de 1813 morts à Potsdam, invalides de la guerre de l'indépendance allemande, dont on encadre les médailles en souvenir de leurs hauts faits. Le capitaine regarda cela, s'avança ensuite jusqu'à la grille de la chapelle, il s'arrêta brusquement. Au-dessus de lui, dans la lumière presque insultante d'un rayon de soleil, il avait vu enfin des drapeaux tricolores, des drapeaux français, avec leurs lettres d'or et leurs inscriptions. Un coup de couteau ne lui eût pas fait plus de mal. Il se sentit pris d'une rage profonde en les regardant, ces drapeaux noircis et funèbres comme des crêpes de deuil. Il lui fallut demeurer un moment immobile, tant son émotion était grande. Le sang lui monta au front et battait à ses tempes. Puis le capitaine revint à lui, et il passa sur son crâne, qui brûlait, sur ses yeux gros de larmes, sa main tremblante, lorsqu'un vieillard presque gigantesque, maigre, sec, la moustache raide, coiffé d'une casquette à cocarde noire et blanche et portant une longue capote grise de sous-officier, s'approcha, et, après l'avoir un moment considéré, lui dit d'une voix gutturale:

— Monsieur est Français ? Monsieur veut visiter ?

— Oui, répondit alors Fougerel en secouant son émotion terrible.

Le gardien fit quelques pas vers la chapelle, l'ouvrit, alluma une chandelle, puis s'arrêtant brusquement devant le tombeau sur lequel luisait la lumière, et, prenant instinctivement la pose correcte et machinale du soldat prussien à l'exercice, il commença d'un ton de litanie l'explication qu'il donnait, depuis bien des années, aux visiteurs. Il détailla les hauts faits du roi de Prusse, le récit de ses combats ; puis, désignant les trophées suspendus au dehors, il entama machinalement le récit de la bataille de Waterloo, où les drapeaux français avaient été conquis ; mais au moment où il prononçait ce nom de défaite :

— Inutile, interrompit Fougerel, je sais... j'y étais...

— Ah ! fit le sous-officier en demeurant immobile.

Il se fit un silence glacial entre ces deux hommes.

Le capitaine, l'œil fixe, ne disait mot. Tout à coup le Prussien, au bout d'un moment, demanda tout bas à Fougerel :

— Quel régiment ?

— 1er grenadiers de la garde. Dernier carré !

— Ah ! dit encore le Prussien, c'est mon régiment qui vous a chargés...

— Quel régiment ?

— Hussards noirs !

Le capitaine ne répliqua pas, mais il redressa sa haute taille, et, regardant le gigantesque sous-officier droit dans les yeux, il fit vibrer dans l'éclair de ses prunelles toute sa rage concentrée, toute sa fureur passée, toute sa douleur présente ; et, devant l'électricité farouche de ce regard, le gardien baissa lentement ses paupières sur ses yeux d'un bleu gris et froid.

(A suivre.)

Au 31 décembre 1890, le nombre des membres passifs s'élève à 9 et celui des membres actifs à 134. Il y a donc une diminution de 3 membres : ce n'est pas normal. Nous devons faire un effort, travailler résolument à maintenir notre effectif, si possible l'augmenter, afin d'assurer d'abord l'existence de notre société, puis de faire profiter le plus grand nombre possible de nos concitoyens du bienfait d'une sage prévoyance et d'une prudente économie.

Aussi croyons-nous devoir faire un nouvel et chaleureux appel à nos sociétaires et à tous les gens de cœur, pour qu'ils s'intéressent plus activement à notre société, qui avant tout a pour but de venir au secours du travailleur peu aisé et du pauvre dans un moment où, à bout de ressources, il a le plus besoin de soutien.

Notre association poursuivant un but charitable et humanitaire est naturellement gérée gratuitement, sauf une bagatelle payée au caissier pour toute sa besogne et sa responsabilité. Donc ce qui est versé revient intégralement à l'ayant droit.

Chez nous, il ne peut y avoir de non-méritants qui simulent pour toucher des secours ; la mort n'a pas de contrefaçon.

Donc que celui qui possède s'inscrive comme membre passif. En payant annuellement la modique somme de 3 fr., il permettra à la société de réduire sous peu les cotisations des membres actifs, d'allouer des sommes plus fortes aux parents pauvres des sociétaires et même de payer des cotisations de ceux qui sont momentanément dans l'impossibilité de le faire.

Vous aurez fait ainsi une bonne œuvre qui sera d'autant plus méritoire qu'elle ne trouvera sa satisfaction que dans le silence de votre âme généreuse et de votre cœur compâtissant.

Et vous, ouvriers, artisans, travailleurs dans tous les domaines, entrez dans cette ligue de mutualité et d'amour fraternel. Qu'y a-t-il de plus beau, de plus touchant, qui corresponde mieux au besoin d'une âme noble et généreuse qui tombe de votre main au départ de chacun de vos frères pour l'Eternité.

Mieux inspirés que nos ancêtres païens qui plaçaient une pièce de monnaie dans la bouche du mort pour le passage du fleuve des Enfers, le chrétien donne son obole en mémoire du mort pour aider les survivants dans leur passage à travers les misères de la vie.

Arrière donc les sentiments égoïstes et de calcul ; rappelons-nous qu'une bonne œuvre profite autant à celui qui la fait qu'à celui qui en fait l'objet.

Messieurs,

Il nous reste à vous donner connaissance de l'état de nos finances :

La fortune de la société était au 31 décembre 1889 de 819 fr. 13 ; elle atteint au 31 décembre 1890 la somme de 1003 fr. 04.

Notre avoir social qui était de 463 fr. 59 au 31 décembre 1887 s'est accru en 3 ans de 539 fr. 45.

Depuis sa fondation jusqu'à ce jour, soit en 7 ans, la société a payé en secours au décès la jolie somme de 1991 fr. 20 cent.

CHRONIQUE AGRICOLE

Station laitière de Fribourg. — M. E. de Vevey, directeur de la station laitière de Fribourg a publié son rapport sur l'activité de cet établissement en 1890. Les travaux de laboratoire sont enseignés aux élèves d'une manière pratique, ceux-ci n'ont pas fait moins de 2796 analyses de lait pendant l'année sous la surveillance du chimiste de l'établissement. Comme ces élèves sont au nombre de 10 en moyenne, cela fait 279 essais de lait pour chacun d'eux. Outre ces analyses de lait, la station s'est occupée aussi de l'analyse de toutes les matières agricoles envoyées par le public.

Lait. — La Société de laiterie de Cossonay vient de traiter de gré à gré avec son laitier actuel pour une quantité d'environ 300 000 litres du 1er octobre 1891 au 30 septembre 1892 au prix de 14 cent. le litre, logement du laitier et *buatons* compris, et-demi-peseur à la charge du laitier.

A Genève, des ventes ont encore été faites au prix de 14 cent. le kilog. rendu sur place.

Il est bon, croyons nous, de ne pas trop exagérer les prix et de compter un peu avec l'avenir lorsqu'on traite des marchés de lait, car il n'est pas rare de voir dans les villes certains laitiers fort embarrassés de payer régulièrement à leurs fournisseurs du lait qui semblait d'abord bien vendu, comme on dit, parce que son prix surpassait d'un ou deux centimes le prix généralement établi. Et puis, de l'avis d'hommes compétents, la hausse des fromages doit avoir une réaction ; la production du lait a été satisfaisante en 1890, d'où il résultera abondance de marchandise et par conséquent baisse de prix. Enfin, d'ici à 18 mois, il peut se passer bien des choses qui méritent attention ; les traités de commerce à renouveler, surtout avec la France, peuvent réserver bien des surprises.

(Journal d'agriculture suisse.)

VARIÉTÉS

Un Amour posthume,

par Gustave Rousselot. 8

Le jeune homme n'osait pas pousser plus loin sa pensée. Il lui semblait impossible que cela fut réellement.

Il demeura là, longtemps, les yeux fixés sur cette pierre, jusqu'à ce qu'ils se troublassent et fissent danser à ses regards et les lettres qu'elle portait et tout ce paysage mortuaire qui l'environnait.

Une douleur amère descendait dans son âme. L'âpre réalité lui apparaissait. Sa raison lui disait que son rêve s'était envolé et n'était qu'une folie ; mais cependant un indomptable espoir, si imprécis et si vague qu'il pût être, germait en son cœur.

A travers les tombes funèbres, il entrevit de loin la colonne sous laquelle reposait le poète, et le médaillon calme et presque souriant de Gautier. Un souvenir littéraire lui revint en mémoire. Il se rappela ce splendide poème en prose harmonieuse : *Spirite*, où Gautier a rêvé, senti, chanté l'au delà de la vie et de l'amour, la prédestination des âmes, la fidélité dans la mort.

Ce souvenir en évoqua d'autres : les rêveries de Henri Heine dans ses : *Reisebilder*, la *Séraphita* de Balzac, la *Lucie* de Musset, les *Ombres* d'Ossian, les légendes populaires, cette poésie vivante des campagnes. Enfin, tout ce qui avait un rapport plus ou moins rapproché avec ses pensées.

Un regard singulier brilla dans ses yeux. Il ne prononça pas une parole, mais il se baissa vers le marbre, se mit à genoux, et, sur la dalle froide, il posa un instant ses lèvres rouges et brûlantes...

VIII

Plusieurs jours s'écoulèrent après cette visite au cimetière, sans que Georges songea à y retourner, non plus qu'à aller voir son ami. Un travail persistant de désorganisation, ou d'édification si l'on veut, se poursuivait en lui.

On l'entraîna dans les fêtes, au milieu des distractions et des plaisirs. Mais il passait partout comme une ombre humaine, indifférente et glacée. L'air brûlant et lourd des salles de théâtre ne mettait pas une moiteur à son front pâle. La vue des femmes les plus belles et les plus provocantes ne faisait pas battre son cœur plus vivement. Parfois même un sourire amer contractait ses lèvres :

— Pourquoi, se disait-il, pourquoi celles-ci vivent-elles, tandis que Pauline est morte ? Pourquoi celles-là sont-elles pleines de vie et de joie, pendant que ma pauvre bien-aimée gît au fond de la terre noire et froide ? Pourquoi donc ces filles de chair s'offrent-elles à mes regards, cependant que celle-là seule que je voudrais voir est devenue à jamais invisible pour moi ?

Un sanglot étouffé lui montait à la gorge. Mais il avait la force de le reprimer, ne voulant pas déflorer son rêve mélancolique au feu de la curiosité banale et des railleries du monde.

Bientôt, on remarqua que tout lui devenait plus profondément ennuyeux et indifférent que jamais. On eût dit de lui, selon l'expression vulgaire et frappante, un corps sans âme. Et, en effet, son âme était bien loin de là.

Quelques-uns de ses amis s'émurent, s'inquiétèrent et s'efforcèrent de le distraire. Mais tout était inutile. Le malheureux jeune homme, hanté par ses pensées et par la vision constante de la morte, n'avait plus l'esprit à rien de tout ce qui l'entourait. Il se disait :

— Le bonheur était là ! il était là sûrement, et la fatalité a voulu qu'une infranchissable barrière s'élève entre nous. Que ne suis-je né plus tôt, ou elle plus tard !

(A suivre.)

Etoffes de soies noires de Lyon — de **C.-J. Bonnet & Cie** de **Lyon** — de ***6 fr. 10*** à 17 fr. 55 par mètre, expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, **G. Henneberg**, dépôt de fabrique de soie, à **Zurich**. Echantillons franco par retour du courrier. [220

Camille Robadey, rédacteur.

Mises de bois.

La commune de Broc vendra ***lundi 4 mai 1891***, sur place, quelques numéros de carrons, propres aux bâtisses.

Départ de devant la Maison de Ville à 9 h. du matin.

Par ordre :
Le Secrétariat communal.
315]

Chez **Louis TREYVAUD, Bulle :**

Graines fourragères
ANALYSÉES ET GARANTIES
première qualité :
Trèfle, luzerne, timothée, raygras, fenasse, fromental, esparcette, pois, poisette, chanvre du pays et de l'étranger.
PRIX MODÉRÉS [273

LAINES-COTONS-FLEURS

Chez les ***Sœurs Progin***, au bout de la Promenade, Bulle, grand choix de ***cotons à tisser et à tricoter***. — Fort rabais pour tisserands et revendeurs. — Laines de toutes nuances.— Fleurs et couronnes mortuaires.— Nos *cotons à tisser* se recommandent particulièrement aux tisserands par *leur qualité extra et leur prix réduit*. [266

ENGRAIS COIGNET

RECONNU DE PREMIÈRE QUALITÉ
Prix modique.

Dépôt à la gare de Bulle.

S'adresser à M. ***Isidore Seydoux***, à Bulle, et à Marsens chez M. ***Félicien Gapany***. [316

AVIS

A partir du 4 mai, les boulangers de Bulle vendront
le pain blanc à 40 cent. le kg.
» bis à 36 » » [314

Heimo-Peyraud, Bulle,

avise son honorable clientèle qu'il vient de recevoir un beau choix de ***CHAPEAUX*** pour dames, messieurs et enfants.
Spécialité ***tresses Fribourg***. [313

Le chaufour

de la ***Tuilerie de La Tour-de-Trême*** sera ouvert dès ce jour.
312] YENNI, Joseph, tuilier.

DRAINS
TUILES
Matériaux de constructions.
Ardoises. [173
Alphonse Wæber, à l'Union.

Froments

rouges et blancs de ***PRINTEMPS***
AVOINES de SEMENCES
Premier choix. — Prix modérés. [167
Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle.

OUVRIERS [293
menuisiers et charpentiers
peuvent entrer chez Marcel Ruffieux, à Broc.

Café de la Fleur-de-Lis.
Ouverture
DIMANCHE 3 MAI
Invitation cordiale.
307] Marc Jordan.

MAGNIFIQUE
Avoine de semence
chez [203
Emile Berthoud, boulanger, Bulle.

On demande
UN BON CYLINDREUR
S'annoncer au ***café de la Paix, à Fribourg***. (H545F) [300

On demande
une personne d'âge mûr connaissant bien la cuisine.
S'adresser au bureau du journal. [311

A VENDRE

Une forte ***machine de cordonnier***, ayant peu servi, au prix de 70 fr.
S'informer au bureau du journal. [301

A VENDRE

A distraire, 2000 pieds de ***foin***, chez Tinguely, Louis, à Marsens. [299

A louer :

Un ***logement*** de 3 pièces.
S'adresser au bureau du journal. [308

La personne

qui a enlevé à Sâles, le jour de l'*inspection militaire* à Bulle, le 15 avril dernier, un livret de service militaire et de tir, ainsi qu'une cartouchière, est invitée à rendre ces objets au propriétaire dont le livret de service est signé, dans le délai de 7 jours. Passé ce terme, une plainte sera déposée à la préfecture. [304

Un fromager

disposant de très bons certificats demande à se placer dans une fromagerie ou laiterie.
S'adresser au bureau du journal. [310

A louer :

Jolies ***chambres meublées*** indépendantes.
S'adresser au bureau du journal. [289

A louer :

Un joli ***appartement*** bien situé au soleil. — S'adresser à Pierre Ecoffey, fermier, derrière la ville. [294

A LOUER

A la Grand'rue, pour le 1er juillet prochain, un joli ***appartement***.
S'adresser à M. Aug. Glasson. [306

A vendre au moulin de Bulle :

Deux ***escaliers neufs***, marches en bois dur, et une ***balustrade*** en fer forgé, à très bon marché. [317

Immeubles à vendre.

On offre à vendre, en bloc ou séparément, les immeubles suivants du cadastre de la commune de Gruyères : Art. 664, *Le Montilly*, pré de 663 perches (3267 m.); art. 666, *Le Montilly*, pré de 582 perches (5238 m.); article 665, N° 27, partie de grange de 4 perches (50,40 m.) ; art. 613, *Clos-du-Pont*, pré de 126 perches (1184 m.).

Conditions de payement avantageuses.

S'adresser, pour traiter, à M. Bovet, contrôleur, à Gruyères. [298

A VENDRE

A 15 minutes de la ville de Bulle, une belle propriété de rapport et d'agrément, comprenant :

Environ 30 poses d'excellent terrain, 3 poses de bois, belle maison en pierres ; grange, écurie réparée à neuf; jardin, eau, promenades, etc.

S'adresser au notaire Andrey. [286

Bulle, le 20 avril 1891.

A VENDRE

Pour cause de décès, une belle ***propriété*** d'environ 12 hectares, en un seul mas, de première qualité en foin et regain, bien tourné au soleil levant, à 5 minutes de la gare ; belle maison presque neuve, en mur, 12 chambres bien établies ; eau intarissable à couvert ; un beau verger de grand rapport.

S'adresser au bureau du journal. [177

Vaches taurelières.

Les intéressés sont avisés que les opérations auront lieu très prochainement et sont priés de s'inscrire au plus tôt au bureau de M. J. Gillet, avocat, à Bulle. [303

GLASSON & Cie

BULLE

FERS ET QUINCAILLERIE

I pour constructions I

Fers. — Tôles. — Essieux.

Tuyaux fer étiré pour conduites d'eau.

Fermentes pour bâtiments.

Grillages galvanisés pour clôtures.

Verre à vitres et couleurs.

Peaux de caillets 1re qualité.

Toiles à fromage.

Articles de ménage.

Retaillage de limes.

Seul dépôt pour la Gruyère du Réchaud VICTORIA [256

(H116Q) [27]

Joseph MOURA, à Bulle.

Grand choix de conserves alimentaires.
Thon au vin blanc.
Alcool de Menthe américaine.
Vermout bittré. — Vermout au quina.
Bitter ordinaire et ferrugineux.
Huile d'olives surfine.
Feux de Bengale. — Cierges.
Bons vins depuis 50 c. le litre. [231

Beaux GROS SONS français

écailles.

Semoules et farines ***maïs*** diverses.
Farines spéciales *rondes* très avantageuses.
Froment pays ***comprimé*** 1re qualité.
Moitié supérieur » » »
Orges et ***avoines*** comprimées.
Avoines blanches ***fourragères.***
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.
Prix très réduits. [772

Le chaufour

de la ***Tuilerie de Bulle*** est ouvert dès le 30 avril.

309] ULRICH frères, tuiliers.

Pour anémiques de haute importance

pour personnes affaiblies et délicates ***rien de meilleur*** que la cure du véritable

Cognac Golliez ferrugineux

17 ans de succès en attestent l'efficacité incontestable contre les ***pâles couleurs, l'anémie, la faiblesse des nerfs, les mauvaises digestions, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, la migraine etc.***

☞ ***Beaucoup plus digeste*** que toutes les préparations analogues, sans attaquer les dents.

Le Cognac Golliez **a été récompensé par 7 Diplômes d'honneur et** 14 médailles. ***Seul primé en 1889 à Paris, Cologne et Gand.*** Refusez les contrefaçons et exigez dans les pharmacies le véritable ***Cognac Golliez de Fréd. Golliez à Morat*** avec la marque des **Deux palmiers.** — En Flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. [66

Fête de chant de la Gruyère le 3 mai 1891.

Grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.

Dimanche 3 mai 1891 :

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

L'ASSOCIATION DES CHANTEURS DE LA GRUYÈRE

avec le bienveillant concours de la ***Musique de Bulle***
et de M. ***Currat***, célèbre ténor.

PROGRAMME

1. Ouverture. Musique . . . . . ***
2. ***Chœur d'ensemble :*** Cantique suisse . . . . . Zwyssig.
3. ***Mænnerchor :*** In weite Ferne will ich träumen . . . . . J.-G. Droysen.
4. ***Albeuve*** (Société de chant) : Charme de la forêt . . . . . F. Abt.
5. ***Charmey*** (Société de chant) : Une nuit aux avant-postes . . . . ***
6. ***Bellegarde*** (Société de chant) : Im Frühling . . . . . F. Abt.
7. ***La Tour-de-Trême*** *(Avenir)* : Réveil du printemps . . . . H. Plumhof.
8. ***Vuadens*** *(Espérance)* : Souvenir . . . . . Mozart.
9. ***Gruyères*** (Société de chant) : En mer . . . . . Heim.
10. ***Grandvillard*** (Société de chant) : Hymne des concours . . . . L. de Rillé.
11. ***Instituteurs*** (Société de chant) : Gentil ruisseau . . . . . C. Isenmann.
12. ***Bulle*** *(Chorale* et *Espérance* réunies) : L'Océan . . . . . Mœhring.
13. ***Chœur d'ensemble :*** Bonne nuit . . . . . Marschner.
14. SOLO de M. CURRAT

Prix des places : Réservées, ***1 fr. 50.*** — Premières, ***1 fr.*** — Secondes, ***50 c.***

Ouverture du bureau à 2 heures. — Rideau à 2 ½ heures. [302

On peut se procurer des cartes à l'avance au café de l'hôtel des Alpes.

Dépuratif Golliez

ou

SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX

préparé par **Fréd. Golliez**, pharmacien, à Morat. 16 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : **Scrofule, rachitisme** chez les enfants, **débilité, humeurs** et **vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux** au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins ; ce purgatif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des deux palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50, celui-ci suffit pour la cure d'un mois. — Dépôt dans toutes les pharmacies de Bulle et Fribourg ; Robadey, à Romont. [739

TRICOTAGE EN TOUS GENRES

Htte GREMAUD, avenue du Tir, à BULLE

Confection sur commande et à façon de gilets de chasse (tricots), camisoles, caleçons, confortables, tailles de dames, jupons, robes d'enfants, écharpes, mitaines, brassières, bas et chaussettes. — Nos machines tricotent les grosses laines et les fins cotons. [270

POUDRES DÉPURATIVES

DE MONSIEUR LE

DOCTEUR J. U. HOHL DE BÂLE

REMEDE INFAILLIBLE, GARANTI PAR UNE PRATIQUE DE QUARANTE ANS.

Ce médicament, facile à prendre, guérit immanquablement **toutes espèces d'éruptions de la peau, de maladies vénériennes et cancéreuses, de dartres et de plaies aux jambes.** Il est de plus excellent contre les **scrofules si dangereuses, les maux d'yeux, d'oreilles, de nez, etc. chez les enfants.**

De nombreuses attestations de personnes guéries, des certificats de médecins et de personnages appartenants à nos plus hautes autorités, sont tenus à la disposition des gens désirant en prendre connaissance.

Prix de la boîte fr. 1. 55

TOUTE BOITE PORTE COMME MARQUE DE FABRIQUE, PROTÉGÉE PAR LA LOI, LA SIGNATURE DE L'INVENTEUR J. U. HOHL, DOCTEUR.

CERTIFICAT. Je certifie par ces lignes qu'un de mes enfants a souffert plus d'une année d'une maladie des yeux, ainsi que d'une horrible éruption au visage, et qu'il a été soigné sans succès par plusieurs médecins. — Ce même enfant a été complètement guéri, en quelques semaines, par l'emploi de quelques boîtes de poudres de Monsieur le docteur J. U. Hohl.

Oberwil, *le 27 septembre 1890.* Jérôme Degen-Gutzwiller

L'autenticité de la signature ci-dessus est attestée par :

Oberwil, *le 19 septembre 1890.* S. Degen, président de la commune.

En vente à la pharmacie Rieter, à Bulle, et dans toutes les autres pharm. (H767Q) [169

A LOUER

L'ancien magasin des sœurs Gex, modistes. — S'adresser à Catherine Dupasquier. [288

A louer :

Un ***appartement.*** [247

S'adresser à Perret-Berthet, à Bulle.

Au magasin sous le St-Michel,

côté de la Promenade, Bulle.

A BAS PRIX :

Un beau choix de ***cotonne, toiles, étoffes*** pour dames et messieurs, ***chemises*** en tous genres, ***laines, cotons***, essuie-mains, serviettes. — Confection de lingerie sur commande. — Cravates, mercerie, blouses, mouchoirs et un ***solde de marchandises*** en dessous du prix de facture, telles qu'étoffes pour dames et messieurs, couronnes mortuaires, laines et cotons.

55] ***Pauline Sallin.***

Le célèbre médecin naturaliste Séb. KNEIPP

adversaire de l'emploi du café ordinaire.

Cette intéressante brochure est expédiée gratuitement et franco à chaque personne qui en fera la demande par (M7182Z)

279] Albert WYSS & Cie, Soleure.

ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.

PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
PRIX 0.65 LE KILOG.

Dépôt chez Aug. Barras, à Bulle. [127

A LOUER

pour de suite, à la rue de Romont, à ***Fribourg, une forge*** bien située, avec ou sans outillage. Clientèle assurée. S'adresser à M. ***Delaquis***, rue de Romont 264. [305

(O 118 Fr)

Pain-

TOUT ÉLOGE

EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE

des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de **GOUTTE, RHUMATISMES,** *Névralgies et Douleurs de toute nature,* avec le **véritable**

PAIN-EXPELLER

À L'ANCRE

Expeller

C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque **«Ancre»**. Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs.

F. AD. RICHTER & Cie.,
Olten (Suisse), Rudolstadt,
New-York, 310 Broadway,
Londres E.C.

à l'Ancre

On demande une fille

connaissant la cuisine et les travaux du ménage.

S'adresser au bureau du journal. [254

Bulle. — Imp. Emile Lenz.